



BELGIQUE – BELGIE P.P. 4800 VERVIERS I P801044

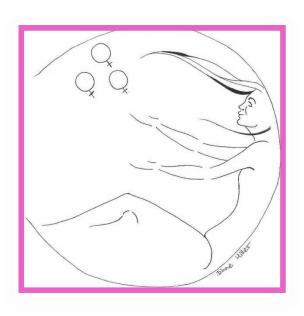
BCE: 0422.287.421

PERIODIQUE

« CENTRE FEMMES / HOMMES - VERVIERS »

Centre d'Aide, d'Information et Education permanente - pluraliste

Pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes rue de Hodimont 44 - 4800 VERVIERS



Besoin d'aide ? d'une écoute ? d'un conseil ?

Siège social: rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS

Editeur responsable: Saïd NAJI, président

place du Martyr 35 / 404 - 4800 VERVIERS

N° de compte CBC : IBAN BE12 7320 6296 6892 – BIC: CREGBEBBXXX

N° d'entreprise : 0422.287.421

email: info@cfhv.be - site internet: www.cfhv.be









Réalisé avec le soutien de : la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Service Public de Wallonie, l'Echevinat de l'Egalité des Chances de Verviers, la Ville de Verviers, Monsieur le Chevalier Bourseaux, les Câbleries d'Eupen.

PERIODIQUE N° 4

octobre/novembre/décembre 2022

Bureau de dépôt : 4800 Verviers

AVEC LE SOUTIEN DE:









IT SYSTEMES
Rue de l'Harmonie 60
4800 VERVIERS
087/ 66 04 66

LE CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS ASBL répond à toute demande d'aide et d'information sans distinction d'opinion politique ou philosophique

Nos assistantes sociales / médiatrices de dettes reçoivent : les lundis, mardis et jeudis matins sur rendez-vous 087/ 33 18 76

Adresses mail:

<u>service.social@cfhv.be</u> / <u>intégrationsociale.cfhv@outlook.be</u>

Editorial



Bonjour,

Tout d'abord, je tiens à vous présenter, en mon nom, et au nom des membres du Conseil d'administration, mes meilleurs vœux pour cette année nouvelle! Que 2023 vous apporte bonheur, santé et réussite dans tout ce que vous entreprendrez.

Pour notre part, la situation actuelle du Centre n'est guère florissante et nous inquiète tous fortement. Malgré l'étendue de nos activités, depuis le dernier trimestre

2022, suite aux importantes hausses des cotisations patronales et indexations diverses, j'ai été prévenu par notre comptable de notre état de trésorerie alarmant.

Sachez que je mets tout en œuvre pour assainir la situation du Centre et surtout poursuivre l'ensemble des actions tellement indispensables à notre région. Nous avons déjà étudié la situation avec les administrateurs et pris des mesures afin que cela ne se reproduise pas fin 2023 en demandant des subventions réajustées au coût des charges actuelles auprès des Services compétents. Depuis lors, le Conseil d'administration cherche des pistes d'action et des solutions pour remédier à cela. Nous recherchons donc un soutien financier d'urgence afin de ne pas devoir liquider l'association dans les prochains mois.

Le paiement d'une cotisation annuelle ou de tout autre soutien nous viendrait bien en aide. Les petits ruisseaux font les grandes rivières ... Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez nous apporter !

> Saïd NAJI, Président.

CONFERENCES / DEBATS THEMATIQUES

Pascale LECLERCQ (087/46 99 59)

Conférence / débat : « Sensibilisation aux risques de MGF (mutilations génitales féminines) » présentée par le GAMS Section Liège, le vendredi 23 décembre 2022



Cette animation a été menée par Louise et Fos du GAMS Liège.

Pour commencer, nos participantes ont été invitées à définir un cadre ensemble pour cette présentation qui, par son thème, peut être anxiogène pour certaines : confidentialité, écoute, non jugement, droit de dire stop à tout moment... sont quelques exemples de souhaits qui sont ressortis de cet échange.

Après avoir fixé ces balises, le mot "mutilation" est alors écrit et les personnes présentes ont dû dire ce que ça leur évoquait : perte, douleur, blessure, manque, peur du regard de l'autre, ... sont très naturellement venus s'inscrire sur le tableau.

Pour faire écho à ces mots, l'animation a continué avec des témoignages vidéo. Trois dames excisées, dont la présidente et créatrice de l'asbl GAMS, Khadidiatou Diallo, et un homme, membre d'une famille où les mutilations génitales sont présentes. Ces femmes racontent le jour de leur excision : l'ignorance de la "fête" à laquelle elles se rendaient, la douleur, la mort d'une des jeunes filles excisées suite à un problème d'hémophilie, le changement dans leur vie intime où juste soulager une vessie devient un parcours du combattant.

On apprend que dans les cultures concernées par les mutilations génitales, ne pas être excisée ou infibulée fait d'une femme une personne sale, souvent rejetée par les femmes de la famille et considérée par les hommes comme une fille de joie. L'excision peut être procédée à tout âge, parfois contre la volonté des parents, les filles emportées de force par certaines matriarches de la famille lors de vacances dans le pays d'origine. Il arrive également qu'une femme soit excisée deux fois sous prétexte que la première excision n'était pas assez courte. Il résulte souvent de ces cas d'une seconde coupe plus franche, plus douloureuse et parfois mortelle.

Il y a également aussi le choc et la remise en question qui peut prendre du temps lorsque des femmes, qui ont toujours vécu en Afrique, découvrent à travers une consultation gynécologique "européenne" que ce qu'on leur a fait subir à travers l'excision n'est pas "normal". De plus, les gynécologues de notre pays ne sont pas toujours sensibilisés à la question des mutilations et peuvent eux-mêmes avoir des blocages et ne pas savoir quoi faire devant l'anatomie particulière d'une femme infibulée.

Par chance, il existe à l'heure actuelle des opérations de reconstruction qui peuvent être effectuées, cependant cellesci ne sont pas toujours bien vues dans les communautés et peuvent entraîner l'exclusion.

La présentation continue ensuite sur les origines supposées égyptiennes des mutilations génitales mais sans compréhension actuelle des historiens de sa mise en place. Louise et Fos nous expliquent les différents types d'excisions ainsi que la prévalence des mutilations. Souvent, on associe mutilations génitales et Afrique mais on peut voir sur la carte que ces pratiques se retrouvent partout sur le globe avec également des chiffres importants en Asie.

Les intervenantes nous expliquent ensuite le rôle du GAMS et des actions menées quotidiennement dans la lutte contre les mutilations génitales : sensibilisations, suivis médicaux et psychologiques et prévention : à Verviers par exemple, à chaque accouchement d'une petite fille par une femme originaire d'un pays "à risque", Fos reçoit les familles pour les prévenir qu'en Belgique, l'excision est interdite et que cette interdiction couvre la petite fille même à l'étranger. Celle-ci aura un suivi gynécologique récurrent durant son enfance afin de vérifier l'intégrité de son appareil génital. Dans le cas où une excision serait constatée par le personnel soignant, les parents seraient tenus responsables pénalement et passibles d'une peine de prison.

La question des exciseuses est aussi soulevée. En effet, celles-ci jouissent dans leur pays d'un statut important et l'excision est, pour elles, une source de rémunération. Des solutions doivent alors être trouvées pour leur offrir un nouveau statut, peut-être comme sage femme dans les hôpitaux.

Pour clôturer la rencontre, l'équipe du GAMS nous conscientise au fait d'oser parler des mutilations. Certaines femmes ne savent pas toujours vers qui se tourner pour mettre des mots sur leurs douleurs, leurs soucis gynécologiques ou leurs problèmes de sexualité. Des professionnels existent et leur faire prendre connaissance de ceux-ci, c'est déjà faire avancer les choses.. Alors à vous qui lisez ceux-ci, n'hésitez pas à en parler à des personnes qui pourraient être concernées !

Alexandre

CINE-CLUBS / DEBATS THEMATIQUES MENSUELS (ENTREE LIBRE)

Pascale LECLERCQ (087/46 99 59)



MERCREDI 5 OCTOBRE 2022 A 17 H 00 - Film « PUPILLE » (2019) de Jeanne Herry

Ce film a obtenu 7 nominations aux « César 2019 »

<u>Thème : les accouchements sous x et de l'adoption</u>

<u>Synopsis</u>: Le jour de sa naissance, Théo est remis à l'adoption par sa mère biologique qui a deux mois pour revenir sur sa décision ... ou pas. Alors, les services d'adoption et d'aide sociale à l'enfance se mettent en mouvement. Les uns doivent s'occuper du bébé, le porter dans ce temps suspendu. Les autres doivent trouver celle qui deviendra sa mère adoptante. Pour Alice, qui se bat depuis dix ans pour avoir un enfant, c'est maintenant ou jamais ...



RAPPORT

Ce film émouvant présente les difficultés rencontrées par les adoptants, comment travaillent le corps médical et l'administration, les réactions de l'enfant à adopter, ... Ce film peut être vu comme un documentaire très détaillé sur le parcours de l'adoption. Il est fréquent que des postulants à l'adoption patientent durant dix longues années pour enfin être considérés aptes à recevoir un enfant dans leur foyer mais certains sont complètement « vidés » après cette attente et ne sont finalement plus admissibles à l'adoption. C'est pour eux une énorme déception vu la longueur de démarches effectuées et la difficulté de prouver aux Services de l'adoption qu'ils étaient bien prêts à devenir parents. Nous avons appris ce que signifie vraiment un « accouchement sous x » et quelles sont les formalités à remplir pour abandonner son enfant. Au bout de deux mois après l'accouchement, jour pour jour, la mère peut soit renoncer à son désir d'abandon et récupérer son enfant, soit maintenir son choix initial et donc abandonner l'enfant.

Tout au long de cette période pénible pour la mère, une assistante sociale l'assiste dans ses démarches, l'écoute, la guide et lui explique toute la procédure à suivre. Si la mère choisit l'abandon, elle ne pourra plus revenir en arrière après ces deux mois. Au moment de l'abandon, il lui est fortement conseillé de dire au revoir à son bébé pour qu'il puisse l'entendre. Elle peut lui laisser un vêtement, une adresse, un souvenir, ... qui lui sera remis à sa majorité, ou ne rien laisser du tout de manière à se détacher totalement de l'enfant de manière définitive. L'enfant, une fois majeur, pourra rechercher ses origines ou pas ; cela arrive rarement car souvent, il y'a déjà des tensions au sein de sa famille d'accueil et bien des déceptions en fin de compte ... Le parent « retrouvé » ne correspond pas tellement à l'idée que l'adolescent s'en faisait et il regrette d'avoir entrepris tant de démarches pour un si maigre résultat et tant de désillusions ...

Ce film a bien présenté le rôle des familles d'accueil qui, pendant ces deux mois, s'occupent comme s'il était le leur, de l'enfant qui leur est confié. Après deux mois, la famille définitive est sélectionnée sur base de critères très sélectifs (depuis quelques années, une famille monoparentale peut être sélectionnée) et il faut alors quitter cet enfant, ce qui peut être vécu comme un déchirement ... Certains participants avaient des témoignages à transmettre, d'autres ont exposé des cas concrets vécus par eux-mêmes ou leur entourage, des souvenirs à raconter, ... Le débat a aussi permis de clarifier certains passages du film qui n'avaient pas été bien compris par tous.



MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022 A 17 H 00 - Film : « JUSQU'À LA GARDE » (2017) de Xavier Legrand

<u>Thème : les violences intra-familiales</u>

<u>Synopsis</u>: Le couple Besson divorce. Pour protéger son fils d'un père qu'elle accuse de violences, Miriam en demande la garde exclusive. La juge en charge du dossier accorde une garde partagée au père qu'elle considère bafoué. Pris en otage entre ses parents, Julien va tout faire pour empêcher que le pire n'arrive.

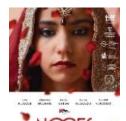
RAPPORT

Nous étions une dizaine à assister à cette séance de ciné/débat. Ce film a été sélectionné car il est celui qui démontre le mieux comment les femmes et leurs enfants peuvent être soumis à la violence de leur proche et se retrouvent enfermés à double tour dans un cycle de violence hors duquel il est impossible de sortir sans aide extérieure. Les proches bienveillants, les Services sociaux et évidemment la police sont à même de leur apporter une aide conséquente. Nous avons tous apprécié ce film malgré sa dureté et l'enchainement d'actes de violence qui ont particulièrement secoué le public. Le fait de présenter de tels films permet incontestablement de faire réagir le public et d'entendre des témoignages vécus ou non de faits similaires survenus dans un entourage proche ou plus lointain.

Les échanges ont été nombreux et animés et ont permis de réfléchir sur les moyens d'aider les victimes, sur les freins et leviers permettant de lutter contre les violences intra-familiales.

Il importe de souligner que les Services de Police sont pour la plupart désormais dotés d'une Brigade d'Assistance aux Victimes avec ces officiers de police formés aux violences intra-familiales. Même s'il reste encore très difficile pour une femme de pousser la porte d'un Commissariat de Police, elle sait qu'elle sera accompagnée dans ses démarches par des policiers formés et donc tout à fait capables de comprendre sa détresse et la situation dramatique dans laquelle elle se trouve.

A Verviers, il s'agit du SAPV – Service d'Assistance Policière aux Victimes - n° d'appel direct : 087/ 32 92 85 ou 86). Pascale a justement assisté à une rencontre avec ce Service le 17 novembre dernier au CRVI (voir rapport cidessous). Rémi Gueuning, Coordinateur du « Planning familial des FPS » (il porte désormais le nom de « SORALIA ») intervenant principal de la rencontre, a expliqué que son Service rencontrait ce type de problématiques et qu'il pouvait répondre à tous types d'urgences, soit en dirigeant la personne victime vers sa psychologue et les assistantes sociales, soit en orientant les victimes vers l'association « L'ACCUEIL » qui peut reloger temporairement une mère de famille accompagnée de ses enfants de manière à les retirer du foyer familial où ils sont en danger.



<u>MERCREDI 7 DECEMBRE 2022 A 13 H 30 – Film : « NOCES » (2017) de Stephan Streker Thème : Les mariages forcés</u>

<u>Synopsis</u>: Zahira, belgo-pakistanaise de dix-huit ans, est très proche de chacun des membres de sa famille jusqu'au jour où on lui impose un mariage traditionnel. Ecartelée entre les exigences de ses parents, son mode de vie occidental et ses aspirations de liberté, la jeune fille compte sur l'aide de son grand frère et confident, Amir.

RAPPORT

Cette rencontre a réuni 9 participants qui ont visionné le film « NOCES ». En fin de projection, ils étaient tous passablement bouleversés par cette histoire inspirée de faits réels survenus en

Belgique. En effet, en 2007, l'affaire Sadia Sheik avait secoué notre pays ; une jeune fille pakistanaise, vivant à Charleroi, avait refusé le mariage forcé arrangé par sa famille. La conséquence en a été son assassinat par son frère pour l'unique raison qu'elle aurait « déshonoré » la famille. Soupçonnés d'avoir commandité le crime, ses parents avaient été reconnus coupables et condamnés par la justice belge. On pense à tort que les mariages forcés sont de plus en plus rares à l'heure actuelle mais rien n'est moins faux que cette croyance. Ils concernent 700 000 000 de femmes dans le monde! Et même pour les jeunes filles qui vivent dans des pays d'Occident, il s'agit d'une pratique très courante. Le procédé est souvent le même : au cours des vacances scolaires, elles sont emmenées auprès de leur famille dans leur pays d'origine pour y être mariées de force. Leur passeport confisqué par la famille les empêche rentrer en Belgique. Le poids des traditions fait en sorte que ces jeunes filles sont partagées entre l'amour de leur famille et l'envie de s'émanciper et de vivre enfin leur vie comme elles l'entendent. Cela les plonge dans un stress intense car elles savent très bien qu'un mariage arrangé annulé déshonorera à jamais leurs parents et qu'ils seront rejetés par leur communauté. Dans le film, il est dit qu'une Pakistanaise doit toujours se marier avec un Pakistanais et qu'aucune autre union n'est possible.

Ce film n'a pas vocation à juger le comportement de la famille mais surtout à mieux faire comprendre aux spectateurs le lourd dilemme qui pèse sur la famille emprisonnée par le poids des traditions. Le réalisateur n'a pas voulu juger l'une ou l'autre partie mais plutôt inciter le public à essayer de comprendre le point de vue de chaque membre de cette famille sans porter de jugement.

Les participants de notre rencontre / débat étaient assez décontenancés lors du débat et avouaient se sentir totalement impuissants face à ce genre de situations. En effet, que pouvons-nous faire à notre niveau pour lutter contre les mariages forcés ? Que fait la justice ? Nous avions surtout l'impression que ces mariages forcés n'allaient jamais cesser car le poids des traditions est vraiment trop fort. Il faudra encore de nombreuses décennies pour espérer des améliorations. Le plus surprenant dans ce film fut de constater que les traditions s'étaient adaptées aux technologies modernes et qu'il était désormais possible d'organiser ce mariage forcé via internet!

Vos prochaines rencontres ...

Entrée libre

MERCREDI 22 FEVRIER 2023 A 17 H 00

Thème de la rencontre : L'accompagnement des personnes handicapées

MERCREDI 15 MARS 2023 A 17 H 00 Thème de la rencontre : Le monde du travail



« DU COTE DE NOS APPRENANTS ... » Cours de français – langue étrangère

Alexandre BRUNET (087/ 88 34 01) Sarah KEUNINCKX (087/ 88 03 82)

Rencontre interculturelle et intergénérationnelle dînatoire pour célébrer la fin de l'année, le jeudi 22 décembre 2022



Comme chaque année à la même période, nous avons décidé d'organiser un repas pour les fêtes avec nos apprenants (FLE et PMTIC), nos bénévoles et les membres de l'équipe.

Pour cet événement, chacun avait préparé un plat représentatif de son pays et tour à tour, les participants ont pu présenter leur préparation. Cela a donné lieu à des échanges sympathiques et à des découvertes culinaires pour tous ceux présents. Un moment a été également pris pour faire le point sur les fêtes de fin d'année en Belgique. Un parallèle a pu être ainsi fait avec le déroulement des fins d'année des divers pays représentés par nos apprenants. Un moment de joie et de partage pour finir cette année compliquée!

« PASSERELLES INTERACTIVES »

Alexandre BRUNET (087/ 88 34 01)

1. Photo-langage animé par une animatrice du PAC et une animatrice de La Belle diversité, le 3 octobre 2022, à destination du GROUPE BLEU



Pour faire suite à un cours sur le développement durable, il a été proposé ce jour à notre public une animation type photo-langage sur le thème du « Repair café ».

Deux animatrices, Priscilla du PAC, et Stéphany de La Belle diversité, sont venues afin de partager sur le fonctionnement citoyen de ces ateliers.

Les participants ont alors découvert ce Service basé sur des bénévoles, professionnels ou amateurs, qui réparent gratuitement les objets du quotidien cassés.

Le bénéficiaire participe à la réparation de son bien, c'est donc également un moment d'échange où des compétences vont pouvoir être transmises.

Le prochain « Repair café » se tenant le 8 octobre dans les locaux des La Belle Diversité, les apprenants ont manifesté leur envie de venir faire réparer diverses choses. Certains ont pris des renseignements pour peut-être devenir bénévoles et s'investir dans cette action citoyenne.

2. Animation sur la prévention contre le cancer du sein dans le cadre de la campagne « Think Pink », le 12 octobre 2022, à destination du GROUPES ORANGE et le GROUPE BLEU, le 14 octobre 2022



Campagne des rubans roses 2022

Dans notre pays, **1 femme sur 8** est aujourd'hui encore touchée par un cancer du sein. Tout le monde connait malheureusement une personne dans son entourage qui est ou a été touchée par cette maladie.

C'est pourquoi il est important d'unir nos forces afin de sensibiliser un maximum de personnes et agir ensemble pour lutter contre le cancer le plus fréquent chez la femme en Belgique. « Se faire dépister à temps » : tel est le message du ruban rose Think Pink. Porter le ruban permet de montrer aux personnes qui se battent contre la maladie qu'elles ne sont pas seules.

Il s'agit également d'un hommage aux personnes qui nous ont malheureusement quittés trop tôt.

Alexandre a abordé ce thème de manière à sensibiliser les apprenants au fléau du cancer du sein qui touche une multitude de femmes et qui continue de tuer malgré tous les traitements qui existent.

Autour d'une affiche, nous avons regardé ensemble les infos qui permettaient une compréhension de celle-ci. Des éléments ont dès lors pu être mis en avant : le docteur, le mot gratuit, la tranche d'âge, le ruban... Nous avons fait un parallèle avec le ruban rouge, symbole de la lutte contre le sida, qui était encore présent dans les mémoires de certains apprenants.

Ces derniers ont déduit que l'affiche portait sur un message de prévention contre une maladie... Mais laquelle ? La couleur rose a alors été mise en avant, très souvent, couleur liée à la femme. Mais que différencie corporellement une femme d'un homme ? Les élèves ont de suite eu la réponse : la maladie recherchée est le cancer du sein ! Quelques chiffres sont alors donnés : 1 femme sur 8 développera un cancer du sein alors que seulement 1 femme sur 2 se fait dépister. Le cancer du sein est un des cancers qui se soigne le mieux lorsqu'il est pris à temps. Le formateur insiste sur l'importance et la gratuité du dépistage.

Quelques dames du groupe ont alors témoigné de cas de cancers du sein dans leur famille et ont confié se faire dépister régulièrement ...

3. Mercredi 16 novembre 2022 – Présentation du webinaire proposé par le SPW et se référant au spectacle: « La convivialité » écrit par Jérôme Piron et Arnaud Hoedt. Matinée de présentation avec les apprenants du groupe ORANGE

Extrait tiré d'un spectacle-conférence diffusé sur zoom et organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en Hongrie (https://fr-fr.facebook.com/wbihongrie/videos/la-convivialit%C3%A9-la-faute-de-lorthographe-/998985113930009/)

Sous une forme attrayante, deux anciens professeurs mettent en avant les complexités de la langue française : un son et douze façons de l'écrire, une lettre et trois façons de la prononcer, l'accord des verbes avec l'auxiliaire avoir, ... Les apprenants ont ainsi pu découvrir de façon ludique les histoires se cachant derrière ces subtilités. Avec leur formateur, ils ont pu faire le parallèle avec leur apprentissage et les difficultés qu'ils avaient rencontrées. La rencontre se clôture avec cette phrase marquante « en 1694, dans les cahiers préparatoires du tout premier dictionnaire de l'académie française, il est écrit : l'orthographe servira à distinguer les gens de lettres, des ignorants et des simples femmes ». Deux luttes encore loin d'être gagnées de nos jours ...

4. Participation de quelques-uns de nos apprenants à la pièce de théâtre : « <u>Un fait divers</u> » de et avec Laure Chartier de la Compagnie « Le Brame de la Biche » le vendredi 25 novembre 2022 au Centre culturel Espace <u>Duesberg à Verviers</u>

Pascale et Sarah ont assisté à cette rencontre proposée par le Service Egalité des Chances de la Province de Liège en collaboration avec la Ville de Verviers et le Centre culturel de Verviers. Elle était organisée dans le cadre du la Campagne Ruban Blanc 2022.

« Ceci est l'histoire vraie d'une fille sans histoire. Généralement, cette fille-là, personne ne la remarquait particulièrement. Un soir qu'elle marchait dans la rue pour rentrer chez elle, il lui est arrivé quelque chose... Comment dire ?... Quelque chose qui arrive...

Parfois. Mais bon, ce n'est sans doute pas si grave, ça arrive à plein de gens, on ne va pas en faire une montagne... Faut pas exagérer, personne n'est mort non plus !

Laure raconte. Et vous verrez, pour le coup c'est vraiment vivant, courageux, rigoureux, drôle, sans concessions, sans fards. C'est Laure et son histoire avec les toubibs, les flics, les juges, les parents, les amies et les amis de Laure. C'est Laure dans toute la beauté et la force de ses 30 ans. C'est cette histoire simple comme bonjour, comme il en existe des millions de par le monde. C'est Laure qui parle...

Car maintenant le temps est venu de raconter. Parce que maintenant nous sommes prêts à entendre. C'était il y a quatre ans. Laure a pris le temps d'écrire, pour trouver les mots... Cette histoire trouve aujourd'hui son achèvement sous les projecteurs pour qu'elle ne soit plus jamais reprise sous la rubrique des faits divers ».

S'en est suivi un bord de scène durant lequel le public présent a eu l'opportunité d'échanger avec l'actrice mais aussi avec le Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles de Liège, Inforcouple, Soralia et le Service d'Assistance Policière aux Victimes de Verviers.

« PARTICIPATION DU PERSONNEL A DIFFERENTES FORMATIONS & ANIMATIONS »

Formation suivie par Marine et Elisa au CRVI sur le thème : « Les équivalences de diplômes et les alternatives », le lundi 10 octobre 2022

Nos assistantes sociales ont participé à une formation sur les équivalences de diplômes et les alternatives. Cette formation se déroulait au CRVI et était animée par le CIRE (une ASBL de Bruxelles).

Durant cette journée, elles ont découvert les différentes façons de faire reconnaître un diplôme obtenu à l'étranger et en Belgique. Les possibilités et les « facilités » pour le faire reconnaître peuvent dépendre de plusieurs choses :

- du pays où est obtenu le diplôme ;
- du titre et du niveau du diplôme ;
- de la région de Belgique où on effectue la demande d'équivalence (obligatoirement la région où nous vivons). Ces démarches peuvent prendre du temps et coûter pas mal d'argent mais peuvent s'avérer vraiment utiles pour la recherche d'emploi de la personne ayant obtenu son diplôme ailleurs qu'en Belgique.

Elisa

Formation en ligne suivie par Marine et Elisa sur le thème : « Duos vers l'inclusion », les mardi 18 octobre 2022 et jeudi 20 octobre 2022

Nos assistantes sociales ont participé à ces deux matinées de formations en ligne afin de comprendre ce qu'est : « Duos vers l'inclusion ». Durant ces deux matinées, elles ont discuté avec d'autres associations afin de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs conseils sur ce projet ayant pour but de faire collaborer deux personnes (une personne d'origine belge et une personne d'origine étrangère). Cela permet de s'aider dans des démarches ou autres. Le duo créé est encadré par un « professionnel » pour s'assurer que tout se passe bien et pour pouvoir poser certaines limites afin que la personne qui est là pour aider l'autre ne se sente pas oppressée par le processus et que la personne qu'on aide ne soit pas non plus dépendante de la personne qui l'aide. Les personnes présentes dans les Duos sont évidemment là sur base volontaire.

Au sein du Centre Femmes / Hommes – Verviers, nous n'avons pas encore mis en place ce projet et nous participions à cette formation pour justement en savoir plus à ce sujet afin de voir s'il était possible de mettre un projet de ce style en place dans le futur.

Elisa

Visite d'Alexandre au Salon des outils ALPHA - FLE de Liège le jeudi 10 novembre 2022



Les professionnels / relais travaillant en collectif dans les secteurs de l'éducation, de la jeunesse, du social, de la santé... étaient invités à cette journée dédiée aux outils pédagogiques visant un public Alpha-FLE. Les dernières ressources santé-social y ont été présentées ...

Il est toujours intéressant de découvrir des ressources complémentaires dans le cadre de



notre travail de formateur FLE. Lors du salon, un moment d'échange a été permis autour du DELF, examen que nous utilisons au CF/H-V pour évaluer nos apprenants et notre travail. Cela a également été l'occasion de rencontrer les autres collègues formateurs et de faire le point sur nos méthodes d'apprentissage, nos succès et nos difficultés dans le domaine du FLE. Un moment sympathique qui succède au salon organisé à Verviers l'an passé!



Participation de Pascale à l'atelier organisé par le CRVI : « La Santé au Féminin - Violences conjugales et intrafamiliales », en présence du Service d'Aide aux Victimes de la Police Zone Vesdre (SAPV), le jeudi 17 novembre 2022

Ces rencontres permettent à un public exclusivement féminin de s'outiller et d'échanger en présence de professionnels et interprètes.

Sous forme d'animation ludique, il était question d'apporter quelques notions théoriques, juridiques « pratiques » puis d'échanger et de s'outiller ensemble.

Mettre des mots sur ce que l'on peut vivre, ressentir, sur le « comment agir » ou encore sur la connaissance de nos droits feront également l'objet de ces nouvelles rencontres organisées dans les locaux du **CRVI**.

Un projet mené en partenariat avec le **Setis wallon**, le **Centre de Planning Famililal Soralia de Verviers**, l'Echevinat de l'Interculturalité et le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Verviers.

Pascale a participé à cette séance d'information destinée aux femmes victimes (ou proches de femmes victimes) de violences conjugales. Cette rencontre avait pour but de permettre aux participantes de parler de ces violences dans leur environnement et de répandre l'information dans leur communauté.

L'Inspecteur de Police du Service d'Assistance Policière aux Victimes (SAPV), Didier Magis, a présenté sa collègue assistante sociale, Florine Bragard. Le Service SAPV comprend aussi Nathalie Habets, criminologue / assistante sociale, ainsi qu'une autre policière (2 policiers et 2 AS). Ces personnes sont joignables via le numéro direct : 087/ 329 285 ou 86. En cas d'urgence, il vaut mieux appeler directement le n° 101 ou le n° 112. Ce Service fait partie de la Zone de Police Vesdre et travaille sur les communes de Verviers, Pepinster et Dison.

Il faut savoir que les femmes d'origine étrangère ne sont pas plus battues que les femmes d'origine belge. Ces violences surviennent dans toutes les classes

sociales. Cependant, à cause de leur méconnaissance du français, ces femmes migrantes ont bien du mal à se faire comprendre par les Services sociaux et juridiques. Il y'a des tabous selon les cultures et une méfiance des occidentaux envers les migrants et réciproquement. Les Services policiers sont évidemment différents d'un pays à l'autre. Quels que soient les problèmes rencontrés, le SAPV est présent pour apporter son aide en toute confiance et confidentialité pour des faits qui ne requièrent pas un rapport au Procureur du Roi. Si la victime ne souhaite pas déposer plainte, elle rencontrera l'assistante sociale et discutera avec elle des alternatives qui s'offrent à elles mais si la situation est dramatique, l'assistante sociale devra signaler les faits à ses collègues policiers qui rédigera un rapport. Par contre, si la victime souhaite déposer plainte, un policier spécialisé en violences conjugales la rencontrera et l'informera de son obligation d'envoyer un rapport au Procureur du Roi car il y'a infraction pénale contraire à la Loi.

La violence conjugale, ce ne sont pas que des coups mais aussi de la violence psychologique qui fait aussi mal, voire plus (dénigrement, harcèlement, menaces, insultes, moqueries, ...)! Il faut bien distinguer les conflits de couple des violences conjugales. En effet, les conflits sont normaux et peuvent arriver dans une vie de couple, ce qui n'est pas du tout le cas de la violence conjugale. Le mari doit être au même niveau que sa femme et ne peut jamais la rabaisser ou la dominer. Certains hommes installent au fil du temps une forte emprise sur leur femme et tissent un genre de « toile d'araignée » autour d'elle, ce qui l'isole de ses amis, sa famille, ... Cela amène cette femme à dépendre totalement de son mari à tous les niveaux. L'emprise se resserre davantage et elle ne trouve aucune solution à sa situation dramatique. Les policiers sont parfois amenés à mettre une femme et ses enfants à l'abri car ils ne peuvent plus rester chez eux, la situation étant devenue extrêmement dangereuse. L'habitude fait que la femme retourne très souvent vivre auprès de son mari mais il ne faut pas la juger pour cela car il est très compliqué de se libérer d'une telle emprise et il faut pouvoir être totalement libre dans sa tête pour affronter la situation.

Au début d'une relation, tout est rose mais après un certain temps, les brimades et insultes peuvent surgir et sont suivies de violences envers la femme. Lorsque la femme commence à comprendre ce qui se passe, elle peut réagir utilement.

Il existe 4 phases dans l'emprise :

- 1.La phase de la lune de miel : au début de la relation, tout va bien et le couple commence à se faire confiance, à se raconter ses histoires intimes, à consolider sa relation,
- 2.La phase des tensions : peu après, des conflits surviennent pour des choses anodines (nourriture, enfants, ménage, habillement, ...) et la femme se pose des questions et culpabilise. L'homme s'énerve pour un rien.
- 3.Ensuite, la 3ème phase est celle où on retrouve des explosions dans le couple. Les coups pleuvent pour un oui ou pour un non. L'homme reproche des faits imaginaires à sa femme et tout est bon pour la frapper. Les violences peuvent être sexuelles et la femme est alors obligée de subir des relations sexuelles non désirées, apparentées à un viol. Elle est souvent en danger de mort et dans des cas extrêmes, peut même en arriver à se suicider.
- 4. La 4ème phase est celle du pardon : la femme pardonne et excuse un comportement intolérable. Malheureusement pour elle, la situation se reproduira de plus en plus souvent et les coups seront plus fréquents et accompagnés de menaces sur les enfants. A ce stade, sans aide extérieure et une réelle prise de conscience, cette femme se retrouvera face à un mur avec un risque de mourir très rapidement ...

Les enfants, au milieu de ces litiges, ressentent toutes les tensions et comprennent que leur père domine leur mère. Certains trouvent finalement la situation « normale » et tendent à reproduire ce qu'ils voient à la maison dans leur vie future, ce qui est évidemment dramatique. Il faut donc les préserver au maximum et éviter qu'ils ne soient témoins de ces conflits. En cas de dépôt de plainte, les enfants seront considérés comme victimes au même titre que leur mère.

Que doit faire une femme victime de violences conjugales ?

Elle doit d'abord en parler à une personne bienveillante : que ce soit avec une amie, la famille, une psychologue, une assistante sociale, ... Cela lui apportera un soutien indispensable et de la confiance et amènera à chercher ensemble une solution, qu'il s'agisse d'un autre logement, d'une aide financière, d'un appui juridique, ... La femme prendra la décision, soit de rester, soit de quitter son foyer.

Quelles seront les conséquences en cas de départ ? Que risquent réellement les enfants ?

Si elle décide de rester à la maison, la femme ne verra aucun changement, bien au contraire, et ce malgré les promesses de son conjoint. Même si celui-ci promet de changer, s'il n'entreprend pas d'actions à long terme, comme un suivi psychologique régulier, tout cela sera voué à l'échec.

Quoi qu'elle décide, la femme doit toujours prévoir un plan de sortie afin de filer rapidement en cas de situation grave. Pour ce faire, elle devra avoir à sa portée les numéros d'urgence à connaître : les 101 / 112 ainsi que le numéro du SAPV de sa Zone de Police. Une valise avec ses vêtements, ses médicaments, de l'argent, ses papiers devra être déposée chez une personne de confiance qui la lui gardera. Elle devra aussi avoir un arrangement avec une amie pour prévenir la police en cas d'urgence via un code connu uniquement d'elles de manière à réagir rapidement et prévenir les Services de police sans alerter le mari du départ imminent de son



épouse et des enfants. Une bonne préparation fera en sorte qu'ils auront plus de chances de quitter leur domicile dans les meilleures conditions.

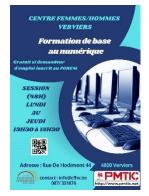
Le moment où la rupture est annoncée engendre souvent de grandes violences et il faut beaucoup de courage pour quitter la maison et pour déposer plainte auprès du SAPV. La femme (ainsi que ses enfants) doit(vent) surtout se munir de 2 certificats médicaux (un pour constater les coups et un pour l'incapacité de travail) de sorte à prouver les coups, et si possible avoir pris des photos de ces coups, et des témoignages de personnes au courant de ces violences. Plus ce certificat d'incapacité de travail sera long, plus la peine du mari sera importante.

Le problème reste qu'au niveau des violences psychologiques, elles sont difficiles à prouver car invisibles mais si la femme a des témoins et / ou si elle a conservé des messages de menaces dans son GSM, elle aura plus de chances d'être prise au sérieux.

Pascale

« COURS DE PMTIC (INFORMATIQUE) »

Fatiha ASRI (087/89 16 14)



FORMATION DE BASE AU NUMERIQUE POUR DEMANDEURS D'EMPLOI - GRATUIT

Tous les jours sauf le vendredi De 9 h à 12 h ou de 13 h 30 à 15 h 30

« SERVICE DE MEDIATION DE DETTES / SERVICE INTEGRATION SOCIALE »

Elisa PONS (087/ 33 18 76)

Marine VANDERSMISSEN (087/88 38 89)



Ces Services sociaux gratuits sont accessibles chaque jour.

N'hésitez pas à contacter nos assistantes sociales / médiatrices de dettes si vous avez besoin d'obtenir une aide qui concerne le domaine social.



« SERVICE JURIDIQUE » GRATUIT

Alain HOUART, juriste (0497/707 700)



Notre juriste, Alain HOUART, reçoit les bénéficiaires sur rendez-vous les mardis matins.

Il vous suffit de le contacter pour fixer une rencontre dans nos locaux, rue de Hodimont 44 à Verviers. Ces consultations juridiques sont gratuites.

« PERMANENCES « ECRIVAINE PUBLIQUE » MENSUELLES ET GRATUITES EN COLLABORATION AVEC LE PAC

Jeannine CHAINEUX (0474/75 06 74)



L'écrivaine publique est présente dans nos locaux chaque 2ème jeudi de chaque mois de 13 h 30 à 15 h 30.

Ces rencontres sont gratuites.

Il vous suffit de contacter Madame Chaineux pour fixer un rendez-vous.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à nos activités

nous vous proposons d'offrir quelques heures de bénévolat, vous pouvez nous contacter au 087/33 18 76.

Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire CBC n° BE12 7320 6296 6892 avec la mention de votre nom + cotisation année 2023.

D'avance, un grand merci l



